

Rencontre EVAD – AFRA le 10/04/2019

E.V.A.D. Ensemble à Vélo dans l'Agglomération Dijonnaise – association d'usagers-

A.F.R.A. Association Fontaine Réflexion Action – participer à la promotion des idées de progrès, de participation et de solidarité à Fontaine-les-Dijon et au sein de l'agglomération dijonnaise

Maison des Associations 2 rue des Corroyeurs Dijon

Participants :

-EVAD : Christian GERMAIN Membre Direction, Jean-Marc, Etienne,

-AFRA : Elisabeth LACROIX, Christine COQUET,

CONSTAT A.F.R.A. : rappel des remarques faites en réunion le 15/03 : action de la municipalité timide ; infrastructure de la mobilité « vélo » peu cohérente, peu sécurisée ; besoin de sécuriser les pistes cyclables et de nouveaux aménagements pour une vraie pratique du vélo à Fontaine, travail de sensibilisation et d'encouragement à effectuer auprès des habitants.

CONSTAT E.V.A.D. : Les sollicitations concernant la mobilité vélo et ses infrastructures s'effectue depuis 2017 auprès de la Métropole, et non plus de la municipalité. Les élus de la municipalité font remonter les doléances auprès de la Métropole devenue le siège décisionnaire.

Les membres d'E.V.A.D. rappellent leurs observations et démarches. Ils collectent des informations, recensent et mettent les observations en forme. Ils envoient des demandes aux collectivités et ont besoin de rencontrer les Services. Ils effectuent également un travail d'éducation, d'animation dont des ateliers « vélos ».

Nous échangeons sur les infrastructures existantes. Ils font les remarques suivantes :

-les séparations sur les rues : pas toujours possibles,

-les intersections : danger potentiel,

-voir les besoins d'aménagement :

-dans les rues à 30 km/h : la cohabitation cycliste – voiture peut se faire.

-dans les rues à 50 km/h : besoin de pistes cyclables, bandes cyclables, séparations si trafic important.

Il y a eu un manque d'anticipation des politiques publiques en matière de mobilité vélo.

EVAD : Les infrastructures pour les vélos sont désormais prises en compte dans le PLUIHD.

Il y a eu un début d'échanges avec la municipalité de Dijon au début de l'actuelle mandature. Puis, plus de commission, plus d'échanges. La commission « vélo » est

devenue extra-métropole et ne s'est réunie qu'une seule fois. Des liens commencent à se retisser avec la Commission Métropole « vélo ».

Il est conseillé de connaître le PLUIHD de la commune et de la Métropole. Un Plan des infrastructures et futures infrastructures serait accessible sur le site de « Dijon-Métropole.fr » (lien à chercher -> voir avec les élus ou à revoir avec EVAD).

Le travail à mettre en place pour les 2 associations passerait par 3 étapes.

1. DIAGNOSTIC :

- Faire un travail de recensement par les membres de l'A.F.R.A. dans les semaines à venir (assez rapidement).
- voir les voies : comment cela se passe ?
 - voies à 30, voies qui auraient besoin de le devenir
 - voies à 50, voies à fort trafic,
 - examiner les voies où il faut des aménagements,
- s'intéresser au maillage,
- voir les pôles de vie : commerces, maisons de santé, mairie, lieux publics ...
- faire l'inventaire de ce qui manque dans la commune,
- prendre des photos,

2. ALLER ENSEMBLE SUR LE TERRAIN :

Une fois que l'on a effectué un premier travail d'observation, programmer assez vite une sortie avec les représentants d'EVAD. Prévoir 3 heures afin de leur faire part de nos remarques et avoir leurs premiers retours. Prendre des photos si besoin.

3. PREVOIR UNE ANIMATION :

- A prévoir après la sortie sur le terrain : courant mai ou juin.
- Une balade serait la bienvenue pour un public familial.
Prévoir une balade d'1 h, 1 h 30'.
- Quel circuit ? Quelle date ?
- Avant la balade, prévoir un atelier « vélo » la veille de la balade à Fontaine pour l'entretien des vélos.